chaufferie Bois : Le terrassement de la parcelle a débuté

Après nettoyage de la parcelle (découpe des haires et arbres gênants) , le terrassement de la parcelle sur laquelle sera construite la chaufferie bois a pu débuter le lundi 29 mars au matin.

Ce réseau, destiné à assurer le chauffage hivernal des bâtiments publics (mairie, poste, foyer, collège, gymnase, salle multi-activités, EHPAD, Maison du département, future bibliothèque…), alimentera également les habitations riveraines du réseau, dont les propriétaires en ont exprimé le souhait.

La maîtrise d'ouvrage de ce projet, qui devait initialement être confiée au syndicat SYDED du Lot, a été intégralement transférée à la commune, en raison des conditions nécessaires à l'obtention des subventions.

Le projet en chiffres : L'investissement total est de 1100000 € HT. Les subventions obtenues (plafonnées à 65 %) sont de 415000 € pour l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), de 185 000 € pour l'État par l'intermédiaire de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) et de 115000 € pour le Conseil Départemental. Le solde du financement sera garanti par un emprunt à long terme. L'équilibre budgétaire du projet sera assuré par les recettes constituées des abonnements et consommations des utilisateurs publics et privés. La remise en état de la voirie sera par ailleurs subventionnée par le conseil départemental à hauteur de 60 000 €.

La chaudière d'une puissance de 400 KW sera installée sur un terrain situé sur la route de la déchetterie, à l'emplacement de l'ancienne scierie. Les émissions générées par cette chaudière seront constituées presque exclusivement de vapeur d'eau, les poussières étant filtrées et récupérées.

Le réseau de canalisations, d'une longueur d'environ 1 km, sera constitué de tuyaux calorifugés enterrés. Le bois, source d'énergie, proviendra essentiellement, sous forme de plaquettes, des résidus d'exploitation forestière, de bois d'élagage et de sous-produits de l'industrie du bois.

Le vendredi 12 mars, une première réunion de chantier, en présence du maire Jean-Michel Monteil et de son adjoint chargé des travaux Alain Jarrety , du SYDED (assistant du Maître d'Ouvrage), du bureau d'études DEJEANTE (Maître d'œuvre), et des entreprises retenues pour la construction du réseau de chaleur a eu lieu à la mairie et sur le terrain.

Après un nettoyage de la parcelle, les travaux commenceront le 29 mars avec le début du terrassement de la plate -forme sur laquelle sera bâtie la future chaufferie. Réunion importante sur le fond et sur la forme puisque celle-ci a permis de fixer le calendrier d'intervention des entreprises, mais aussi l'organisation interne du chantier : Stockage des matériaux, stockage de la terre issue du terrassement, positionnement des installations de chantier, protocoles sanitaires.